

0400005N
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE JEAN ROSTAND
AVENUE JEAN ROSTAND
40130 CAPBRETON
Tel : 0558721196

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : AUTORISATION DE DONNER AU FSE DES OBJETS REALISES EN SEGPA avec
MATERIAUX RECYCLABLES

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/09/2019
Réuni le : 08/10/2019
Sous la présidence de : Michael Dordain
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le don du collège filière habitat au FSE (objets recyclés réalisés par la Segpa)

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dons en nature, Segpa filière habitat au bénéfice du FSE.
La filière habitat donnera au FSE certains objets confectionnés réalisés à partir de matériaux recyclables collectés à titre gratuit.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0